## APPROBATION de la mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale Montagne-Vignoble et Ried avec le projet de réhabilitation de l'ancien centre médical SALEM à Fréland en équipement touristique hôtelier, valant création d'une unité touristique nouvelle au titre de la loi montagne

Par délibération du 25 avril 2018, le Comité syndical du syndicat mixte Montagne-Vignoble et Ried, dans le cadre de la procédure de déclaration de projet engagée par la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour la réhabilitation de l'ancien centre médical SALEM à FRELAND en équipement touristique hôtelier, valant création d'une unité touristique nouvelle au titre de la loi montagne, a approuvé, à l'unanimité, la mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale Montagne-Vignoble et Ried (SCoT MVR) de 2010 avec le projet en question.

Cette délibération fait l'objet d'un affichage et peut être consultée pendant un mois au moins à compter du 18 mai 2018 au siège du syndicat mixte à Ribeauvillé, au siège de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé à Ribeauvillé, au siège de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg à Kaysersberg-Vignoble ainsi que dans les mairies des communes du périmètre du SCoT MVR: Aubure, Ammerschwihr, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Fréland, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Katzenthal, Kaysersberg-Vignoble, Labaroche, Lapoutroie, Le Bonhomme, Mittelwihr, Orbey, Ostheim, Ribeauvillé, Riquewihr, Rodern, Rorschwihr, Saint Hippolyte, Thannenkirch et Zellenberg.